COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL CENTRAL

REUNION DU 11 MARS 2021

RAPPORT POUR INFORMATION

SITE VERNE DELPECH A AMIENS SUITES DU DIAGNOSTIC DE STRUCTURE

Mise à jour du rapport présenté en CHSCT du 03/11/20

Rappel du contexte

Suite au risque constaté sur l'escalier du site Verne Delpech et afin d'identifier les réponses à apporter, il a été procédé à sa condamnation et à un diagnostic sur la structure du bâtiment, en particulier sur le dimensionnement des planchers (bureaux 009, 010 et 013, 113, 114, 116, à 119, 213, 214, 216, 217, 304 et 306).

L'administration a réceptionné le 18/04/19 au soir le résultat du diagnostic de structure réalisé par Sixense qui confirme un sous-dimensionnement d'une partie de ces planchers.

Le rapport préconise de :

- ne plus exploiter une zone qui concerne 3 bureaux (bureaux 109, 209 et 302);
- exploiter le reste des surfaces avec un allègement des charges d'exploitation (bureaux 108, 110 à 112, 208, 210 à 212 et 303). Il s'agit en particulier de retirer des armoires et de poser des étais aux RDC/R+1/R+2;
- d'engager des études puis des travaux importants pour renforcer l'ensemble des planchers du bâtiment. Ces travaux prendront plusieurs mois. Les locaux concernés devront être vides durant les travaux.

Concernant l'escalier, le diagnostic solidité réalisé par Socotec en date du 18/03/19 constate une désolidarisation entre les éléments constitutifs du limon tout en précisant que ces désordres ne sont pas de nature à remettre en cause la solidité de l'escalier. Il conseille toutefois de reliaisonner les différentes parties du limon (brochage et/ou plats métalliques vissées sur la face cachée du limon). Avant déclinaison, l'administration a souhaité disposer des préconisations découlant du diagnostic de structure.

Rappel des opérations précédentes

Suite à l'analyse des préconisations découlant du diagnostic de structure, il a été immédiatement mis en œuvre les actions suivantes :

- communication auprès des directeurs puis auprès des équipes par ces derniers le 24/04/19,
- coordination de la DMI, la DSI et la DPI afin de permettre l'installation sur le site rue Lamarck à compter du 25/04/19 des agents et du matériel informatique,
- déplacement le 25/04/19 des 13 agents concernés par les bureaux 109, 209 et 302 en les installant immédiatement sur le site rue Lamarck (9 agents de la DFP) ou sur une autre partie du site Verne Delpech (4 agents de la DRESS),

- réalisation du devis d'étaiement par COEXIA. Le devis a été réalisé suite à deux visites sur site, mardi 24/04 matin et vendredi 26/04/19 matin, compte tenu de la nécessité de procéder à des calculs et à l'identification du dispositif d'étaiement le plus adapté,
- d'alléger la charge d'exploitation des bureaux 108, 110 à 112, 208, 210 à 212 et 303 en installant 11 armoires au RDC en salle 2. Cette opération a été réalisée les 26 et 27/04/19. Il a été également procédé au retrait de 500 boites d'archives (équivalent à 2.5 tonnes) stockées dans les bureaux,
- réunion entre les directeurs concernés et la DPI le 02/05/19 afin d'échanger sur les actions entreprises et les modalités de fonctionnement des directions durant la période préalable aux travaux ainsi que durant ceux-ci.

Suite aux actions réalisées et évoquées lors de la rencontre du 3/05/19, le risque identifié sur les planchers a été maîtrisé.

A noter : Un formulaire d'observation sur le registre sécurité santé a été déposé le 24/04/19 par un agent de la DFP.

Le bureau d'études a réalisé le 17/05/19 un complément d'investigations (quelques percements et découpes sur un des murs de la zone concernée par le précédent diagnostic) nécessaires à la production du rapport précisant la nature des travaux à réaliser. Celui-ci vise également à confirmer ou non la nécessité d'étayer les bureaux 006 à 008, 108, 110 à 112, 208, 210 à 212.

La note de synthèse réceptionnée le 23/05/19 est venue compléter le diagnostic de structure en précisant que l'allégement effectué dans l'attente des travaux (retrait des armoires et des archives) permettait de continuer l'exploitation sans étaiement.

Par la suite, les actions suivantes ont été réalisées :

- retrait des archives le 11/06/19 par la DMI dans les bureaux situés dans les autres espaces du site,
- travaux de brochage permettant de maintenir les deux évacuations opérationnelles, pour chacun des étages (usage de l'escalier autorisé à compter du 8/08/19),
- dépose des revêtements en « mauvais état » et du matériel des blocs sanitaires du 1er étage fin mai en prévision des travaux et pour prévenir les risques professionnels,
- 24/06/19, réception du rapport d'étude et de renforcement du plancher de la part du bureau d'études Sixense Concrete,
- 9/09/19, Visite de l'entreprise de travaux COEXIA pour décliner le programme de travaux et le chiffrer.

NB : il a été sollicité une nouvelle visite après dépose des faux plafonds sur les espaces concernés, ce qui impliquait le déménagement des agents présents sur le site.

Concernant le déménagement des équipes, il convient d'en rappeler les différentes étapes :

- 8/10/19, rencontre entre les directeurs concernés pour évoquer les hypothèses de déménagement avec comme objectif de limiter l'impact des travaux sur le fonctionnement des directions,
- 12/11/19 et le 04/02/20, réunions plénières avec les agents sur les orientations du plan d'aménagement définitif et les modalités d'implantation des directions au regard des travaux à réaliser,
- 20/12/19 communication aux directions du plan d'aménagement définitif suite aux réunions menées avec les pôles concernées (PET 14/11, PST 05/12 et PCR 17/12/19),
- 06/02/20 délégation du CHSCT sur les sites du la Rue Pierre Lhermitte, du 67 Mail et de la Rue Lamarck,
- 24/03/20 Déclaration de l'état d'urgence sanitaire impactant le calendrier esquissé,

- 24/08/20 Déménagement de 5 agents positionnés (3 DPEAP, 1 DRESS et 1 DAEN) dans les bureaux affectés à la MITA (bureaux 018, 019 et 127),
- 26/08/20 Déménagement de la MITA de la rue Lamarck vers Verne-Delpech,
- 31/08/20 au 02/09/20 Déménagement de la DMI du 67 mail vers la rue Lamarck,
- 7/09 au 11/09/20 Déménagement de la DFP sur les sites de la rue Pierre Lhermitte et du 67 mail.
- 18/09/20 au 14/10/20 Déménagement de la DIPI, DAEN, DRESS, DIRA et/ DPEAP,
- 02/11 au 06/11/20 retrait du mobilier.

Suite au retrait du mobilier début novembre 2020, les travaux de dépose des faux plafonds et équipements associés se sont réalisés du 12/11/20 au 11/12/20.

A compter du 09/11/20 et pour des questions de sécurité, la porte principale de l'entrée du site sur la rue Jules Verne a été neutralisée pour le personnel et les usagers. Cette entrée constituera l'accès de l'entreprise au chantier. La zone chantier sera également inaccessible. Depuis cette date, l'entrée sur le site pour le personnel et les usagers s'effectue par la rue DUMINY.

Cette information a été communiquée aux directions le 05/11/20 et sur l'intranet le 06/11/20.

En complément, au regard du principe de précaution, un diagnostic de structure a été commandé le 29 mai 2019 sur la partie non diagnostiquée du bâtiment, contiguë à la zone diagnostiquée. Ce diagnostic complémentaire concerne les bureaux 113 à 118, 119, 213 à 217, 304 et 306.

Le bureau d'études s'est déplacé sur site le 12 juin et le 30 aout 2019 pour établir son diagnostic. Le rapport réceptionné le 3/10/19 préconise :

- d'exploiter les bureaux 113 à 116, 119, 213 à 216, 217 et 304 avec un allégement des charges d'exploitation. Il s'agit en particulier de retirer des armoires et des archives au R+1/R+2/R+3.
- d'engager des études puis des travaux pour renforcer la structure des planchers pour la zone concernée du bâtiment. Les locaux concernés devront être vides durant les travaux.

A noter:

- les bureaux 117, 118 et 306 ne sont pas concernés par les mesures d'allégement citées ci-dessus mais pourraient être impactés par les opérations de travaux.
- Les préconisations d'allégement de la charge d'exploitation correspondent aux mesures réalisées précédemment de manière préventive dans ces espaces (retrait des archives).

Présentation des opérations à venir

Suite aux travaux de dépose, sur la zone concernée par les travaux, les études ont pu reprendre sur site dès le 15/12/20 et devraient s'achever en avril 2021.

Le MOE, MTH Ingénierie, a évoqué avec l'administration des premières observations en 01/2021, émises pour certaines sous réserves des dernières vérifications en cours.

Il s'oriente vers :

- une reprise de la poutre de la grande ouverture d'entrée en façade sur rue, source d'une fissure en façade à gauche de la porte d'entrée, à cause d'un défaut de conception,
- un renforcement structurel du plancher situé à gauche du hall d'entrée (zone rouge) car la reprise réalisée est sous-dimensionnée et est source de flexibilité du plancher.

Il constate que la structure des planchers, très anciens, n'est pas en cause et qu'une exploitation du site respectueuse d'une charge limitée à 150 kg/m2 n'est pas problématique (la réglementation actuelle pour les bureaux est de 250 kg/m2). Cette lecture confirme les mesures prises notamment le retrait des archives.

Suivant les relevés de géomètre, il est constaté des défauts de planéité allant jusqu'à 7 à 8 cm, et localement 10 cm. Ces défauts de planéité par leur ancienneté ne présentent pas de risques et sont causés par des tassements issus d'une évolution du sol très anciennes et l'influence du pendage (angle et sens de la pente) du sol en bas de pente.

A présent, le MOE étudie les solutions techniques envisageables en terme de corrections altimétriques afin de reprendre les planchers au regard des défauts de planéité et des charges d'exploitation.

En fonction de la solution technique retenue, le calendrier envisagé pour les travaux pourrait être le suivant : démarrage des travaux courant du deuxième trimestre 2021 pour une durée qui sera affinée lors de la finalisation du diagnostic (durée estimée 11 mois).

NB : Une partie du parking situé à l'arrière du site sera mobilisée pour la base vie du chantier (vestiaire, réfectoire, sanitaires) ainsi que pour le stationnement des entreprises

Concernant les autres zones du site non diagnostiquées (zone occupée par la DAEN et la DIPI, la DIRA et la DPEAP), un relevé altimétrique a été réalisé le 16/12/20, complété d'un diagnostic structures. Cette démarche vise à rassurer les équipes ayant soulevées des questions sur l'occupation de certains bureaux au regard de la déformation du sol. Le bureau d'études CIMEO a été accompagné par un agent de la DPI pour répondre aux questions éventuelles des agents présents.

La semaine du 18/01/21, le bureau d'études est revenu sur site pour poursuivre son analyse. Les services sont dans l'attente de son rapport.